

Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public, acteur de la politique sociale de la Ville de Châteauroux.

SOCIAL

Centre communal d'action sociale (CCAS)

1 rue de la Manufacture Royale
CS 80012
36005 Châteauroux Cedex

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

02 54 08 51 00

Itinéraire

Courriel

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le CCAS, présidé par Gil Avérous, maire de Châteauroux et président de Châteauroux Métropole, est composé de :

8 conseillers municipaux

Imane Jbara-Sounni, vice-présidente du CCAS, maire-adjointe déléguée aux Affaires sociales, à la Solidarité et à l'Égalité femmes-hommes.

Catherine Ruet, maire-adjointe déléguée aux Personnes âgées et aux Personnes handicapées.

Brigitte Dion, conseillère municipale.

Monique Rabier, conseillère municipale.

Philippe Simonet, maire-adjoint délégué aux Finances et à la Santé.

Delphine Chambonneau, conseillère municipale.

Muriel Beffara, conseillère municipale.

Mylène Wunsch, conseillère municipale.

8 représentants associatifs en charge d'actions de solidarité, d'insertion ou de développement social dans la commune

Marie-Madeleine Langlois-Jouan, représentante de l'UDAF (Union départementale des associations familiales).
Un ou une représentant(e) de la Croix Rouge.
Danielle Ebras, représentante de l'association 55 et +.
Henri Gagnault, représentant de la Banque alimentaire.
André Bonhomme, représentant de Solidarité accueil.
Annick Mercier, représentante du Secours catholique.
Monique Rougirel, représentante de l'association Agir.
Monique Boterf, représentante des Restos du cœur.

Les séances du Conseil d'administration ne sont pas publiques. Le Conseil se réunit 7 fois par an.

LES MISSIONS ET OBJECTIFS DU CCAS

Le CCAS participe activement à la politique d'action sociale de la Ville à travers 3 grandes missions (services sociaux, gestion d'établissements et coordination et veille sociale).

Une aide et un accompagnement aux Castelroussins

Le CCAS propose une aide et un accompagnement aux Castelroussins à travers :

une information sociale de proximité,
l'attribution et l'instruction de demandes d'aides sociales et de domiciliation,
la recherche de solution logement pour tous sur l'agglomération,
des accompagnements personnalisés en vue d'une insertion durable (jeunes, adultes, seniors),
des services de maintien à domicile et la lutte contre l'isolement des seniors avec les Repas à domicile, la téléassistance, le Fichier personnes vulnérables et les réseaux de solidarité.
La gestion d'établissements (Résidence pour jeunes travailleurs, pour personnes âgées et gens du voyage).

CHÂTEAURoux MÉTROPOLE

1 place de la République
36000 Châteauroux
Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.